

## FORMULAIRE DEMANDE DE CARTE SCOLAIRE TACT 2019/2020 REGROUPEMENTS SCOLAIRES

Merci de compléter entièrement le formulaire afin que votre demande soit traitée :



**Première demande**



**Renouvellement**

<p><b>Élève : (écrire en MAJUSCULE) :</b></p> <p>*NOM : _____ *PRÉNOM : _____</p> <p>*Date de naissance : __/__/____</p> <p>*Adresse de l'élève : _____</p> <p>_____</p> <p>*Code postal :  _ _ _ _ _  *Ville : _____</p> <p>*N° de téléphone : __/__/__/__</p> <p>*Etablissement scolaire fréquenté à la rentrée 2019 : _____</p> <p>*Classe : _____</p>	<p><b>Représentant légal de l'élève : (écrire en MAJUSCULES) :</b></p> <p>*NOM : _____</p> <p>*PRÉNOM : _____</p> <p>*Adresse (si différente de l'élève): _____</p> <p>_____</p> <p>*Code postal :  _ _ _ _ _  *Ville : _____</p> <p>*☎ __/__/__/__ ou *☎ __/__/__/__</p>
<p><b>*Regroupement scolaire fréquenté à la rentrée 2019/2020 :</b></p> <p><input type="radio"/> RPI Abricot (Frières Faillouel – Mennessis)</p> <p><input type="radio"/> RPI Cerise (Liez – Tergnier)</p> <p><input type="radio"/> RPI Banane (Ugny-le-Gay – Villequier-Aumont)</p> <p><input type="radio"/> RPI Pamplemousse (Autreville – Pierremande)</p> <p><input type="radio"/> RPI Raisin (Marest – Abbécourt)</p> <p><input type="radio"/> RPI Kiwi (Commenchon – Caumont)</p> <p><input type="radio"/> RPI Fraise (Crépiigny – Caillouël – Neufieux – Guivry – Béthancourt en Vaux)</p> <p><input type="radio"/> RPI Framboise (Fressancourt – Rogécourt – Danizy - La Fère)</p> <p><input type="radio"/> RPI Myrtille (Travecy – La fère)</p> <p><input type="radio"/> RPI Pomme (Deuillet – Andelain – Charmes)</p> <p><input type="radio"/> CS40-41 (St Gobain)</p>	<p><b>Garde Alternée : (si oui, merci de compléter cette rubrique)</b></p> <p>*NOM : _____</p> <p>*PRÉNOM : _____</p> <p>*Adresse: _____</p> <p>_____</p> <p>*Code postal :  _ _ _ _ _  *Ville : _____</p> <p>*☎ __/__/__/__ ou *☎ __/__/__/__</p>

**\*Données obligatoires**

- Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur concernant le transport scolaire dont un exemplaire nous a été remis
- Nous reconnaissons avoir pris connaissance de la politique de confidentialité disponible sur <https://www.bus-tact.fr>

Inscription au Service INIMO  Oui  Non

*(service gratuit d'alerte par sms pour recevoir les infos trafic du réseau TACT)*

Signature du responsable légal et de l'élève,  
précédée de la mention « lu et approuvé » :

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature du responsable légal

**Cachet de l'établissement :**

**VISA CHEF D'ÉTABLISSEMENT**

Le : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

*Cadre réservé à l'Agence TACT :*

Date de réception : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Carte dossier n° : \_\_\_\_\_

Dossier

Accepté

Refusé  Incomplet  Hors

CACTLF

Autre :

Photo d'identité  
récente  
à agraffer

Vos données sont collectées et traitées par Keolis Chauny-Tergnier, responsable de traitement, qui exploite le Réseau TACT. Keolis Chauny-Tergnier collecte et traite vos données personnelles afin de gérer la délivrance de la carte scolaire et la gestion du transport scolaire du réseau TACT, ainsi que pour vous envoyer des alertes SMS lorsque vous y avez consenti.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre Politique de confidentialité disponible sur notre site <https://www.bus-tact.fr>. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition de vos données personnelles, lorsque cela est applicable. Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse suivante [bus-tact@keolis.com](mailto:bus-tact@keolis.com)

Elèves domiciliés et scolarisés à Chauny-Tergnier-La Fère : **Trajets** : Lignes TACT Scolaires  
Dossier à compléter et à déposer à l'Agence TACT au 150 avenue Jean-Jaurès 02300 Chauny.  
La carte de transport scolaire est gratuite pour un aller-retour par jour scolaire (collégiens et lycéens).

Liste des communes de la Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère : Abbécourt, Achery, Andelain, Anguilmont-le-Sart, Amigny-Rouy, Autreville, Beaumont-en-Beine, Beautor, Bertaucourt-Epourdrion, Béthancourt-en-Vaux, Bichancourt, Caillouël-Crépigny, Caumont, Chauny, Charmes, Commenchon, Condren, Courbes, Danizy, Deuillet, Fressancourt, Frière-Failouël, Guivry, La Fère, Liez, La Neuville en Beine, Manicamp, Marest-Dampcourt, Mayot, Mennessis, Monceau-lès-Leups, Neuflioux, Oignes, Pierremande, Quierzy, Rogécourt, Saint-Gobain, Saint-Nicolas-aux-Bois, Servais, Sinceny, Tergnier, Travecy, Ugny-le-Gay, Versigny, Villequier-Aumont, Viry-Noureuil.

**EN CAS DE PERTE, VOL, OU TOUT AUTRE MOTIF,  
DELIVRANCE D'UN DUPLICATA DES CARTES MOYENNANT 5.00€**

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion comptable et commerciale et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès de Keolis Chauny – Tergnier – La Fère Scolaire dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 1/4/80 de la commission informatique et libertés. Conformément à la Loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations, adressez-vous :

**Agence Commerciale TACT**  
**150 avenue Jean-Jaurès 02300 CHAUNY**  
**☎ 03 23 40 27 90 ☒ 03 23 40 03 16**  
**bus-tact@keolis.com**

Agence ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h période scolaire  
Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h période estivale

😊 **L'AGENCE RESTE OUVERTE DURANT TOUT L'ETE** 😊

## Règlement Transport Scolaire :

(Extrait du Règlement intérieur des Transports Scolaires de la Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère)

### Les règles du « savoir voyager »

- ✓ Venir à l'arrêt quelques minutes avant
- ✓ Ne pas se bousculer à la montée et monter par l'avant
- ✓ Présenter son titre de transport au conducteur
- ✓ Respecter le conducteur, les autres passagers et le matériel
- ✓ Utiliser des écouteurs pour écouter sa musique
  - ✓ Mettre sa ceinture de sécurité
  - ✓ Rester assis pendant le trajet
- ✓ Laisse libre le passage central du véhicules, les sacs et cartables doivent être sous les sièges ou sur les genoux
- ✓ Traverser en toute sécurité après le départ du car

### Sanctions

- ✓ Avertissement
- ✓ Exclusion **TEMPORAIRE**
- ✓ Exclusion **DEFINITIVE**

### Interdictions

*Il est rappelé aux élèves qu'il est notamment interdit :*

- ✓ De parler au conducteur lorsqu'il conduit sans motif valable
- ✓ De se déplacer dans le couloir central pendant le trajet
- ✓ D'insulter ou distraire le conducteur
- ✓ De jouer, crier ou projeter un objet de quelque nature que ce soit
  - ✓ De cracher
- ✓ De fumer ou de boire de l'alcool...
- ✓ D'utiliser des allumettes ou un briquet
- ✓ De dégrader ou voler le matériel
- ✓ De manipuler des objets tranchants et pointus (cutters, ciseaux, couteaux, etc.)
- ✓ De manipuler les ouvertures de secours sans aucune raison valable

*Cette liste n'est pas exhaustive, aussi tout élève coupable d'indiscipline se verra sanctionné selon la gravité de ses actes.*

Vous pouvez retrouver le règlement intérieur sur notre site internet [www.bus-tact.fr](http://www.bus-tact.fr) ou à l'Agence Commerciale au 150 avenue Jean Jaurès 02300 CHAUNY